

15^{ÈME} SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'EPU

(GENÈVE DU 21 JANVIER AU 1^{ER} FÉVRIER 2013)

ÉTAT EXAMINÉ : FRANCE

Harouna TRIADRE

PROJET DE DÉCLARATION DE LA MAURITANIE (1mn30)

Ma délégation souhaite la bienvenue à la Délégation française de et lui adresse ses chaleureuses salutations. Ma Délégation la félicite de la présentation édifiante de son rapport national au titre du deuxième cycle de l'EPU.

Ma délégation, tout en remerciant la délégation française des informations actualisées qu'elle a bien voulu porter à notre attention, note avec satisfaction les efforts déployés par la France en vue de traduire dans les faits les recommandations issues du 1^{er} cycle de son EPU.

Ma délégation note avec intérêt la création et la mise en place en mars 2011 de l'Institution indépendante du Défenseur des droits, doté d'un statut constitutionnel de compétences renforcées notamment en matière d'enquête avec un mode de saisine par le justiciable favorablement réformé.

Ma délégation salue la forte implication de la France dans la protection et la promotion de tous les droits de l'homme aux niveaux national, régional et international et l'encourage à continuer de combattre dans le discours publics les propos stigmatisant et xénophobes tenus par des personnalités politiques ou médiatiques tels que relevés par la Commission nationale française consultative des droits de l'homme.

Ma délégation encourage le Gouvernement français à poursuivre les efforts substantiels qu'il déploie en vue d'améliorer la situation des « populations issues de l'immigration » dans le domaine de l'emploi et de l'éducation. À cet égard, Le renforcement des politiques destinées à préserver et à promouvoir la diversité culturelle pourrait contribuer au succès des efforts louables consentis.

Ma délégation souhaite plein succès à la France dans cet exercice.